



# STAGES DÉCOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....

Ecole : ..... Classe : .....

Date de Naissance :     /     /

Adresse : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

### Entourez le stage choisi :

Stage 1	Stage 2	Stage 3	Stage 4	Stage 5	Stage 6
Stage A			Stage B		

Nom et numéro de téléphone de la personne à joindre en cas d'accident :

.....

Allergie(s) : .....

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné ..... certifie avoir pris connaissance du règlement et autorise que soient prises toutes les dispositions d'urgence en cas de maladie ou d'accident.

**J'autorise / je n'autorise pas** la Ville de Saint-Germain-en-Laye à photographier et/ou filmer mon enfant dans le cadre des stages découverte et à diffuser les photographies ou vidéos sur l'ensemble des publications papier ou numérique dans le cadre de ses actions de communication institutionnelle, pour une durée indéterminée.

**Date et signature :**

# Stage de découverte

## Fiche de renseignement | ENFANT

Nom	
Prénom	
Adresse	
Né(e) le	à
Ecole fréquentée	
Niveau	<input type="checkbox"/> CE2 <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2
ALLERGIE	

## Autorisation | Responsable de l'enfant

Je soussigné(e) .....

Autorise les personnes suivantes à reprendre mon enfant en cas d'indisponibilité de ma part et décharge la Ville de tout incident (une pièce d'identité sera demandée):

Mme, M : .....

Tel. : .....

Portable : .....

Mme, M : .....

Tel. : .....

Portable : .....

3. Autorise mon enfant à partir seul lorsque l'activité se termine à :

12h :     OUI             NON

16h30 :  OUI             NON

et reconnais avoir été informé(e), que mon enfant sera sous mon entière responsabilité et que la Ville de Saint-Germain-en-Laye décline toute responsabilité dès lors que les parents autorisent leur(s) enfant(s) à rentrer seul ou à être récupéré(s) par un mineur.

4. Autorise le personnel de la Ville de Saint-Germain-en-Laye à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant en cas d'accident ou maladie aiguë : l'appel des pompiers, du Samu, l'hospitalisation aux services d'urgence de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye ou de Poissy et à subir une intervention chirurgicale le cas échéant.

5. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement :

a. Votre enfant s'engage à respecter :

- Les disciplines et les activités qui lui sont proposées
- A suivre le stage durant toute la semaine
- Les lieux où se déroulent les activités
- Les horaires
- Le matériel qui lui est confié
- Les éducateurs et les animateurs qui l'encadrent
- Le personnel

b. En cas de non respect du règlement, les éducateurs et les animateurs pourront exclure les enfants du stage (refusé à partir du lendemain),

c. Si les circonstances le justifient, les activités pourront être changées ou annulées,

d. Le transport est à la charge et sous la responsabilité des parents,

e. Les enfants stagiaires seront assurés exclusivement sur les horaires des stages (9h30 – 12h00 et/ou 14h – 16h30).

Date :

Lu et approuvé

Signature :